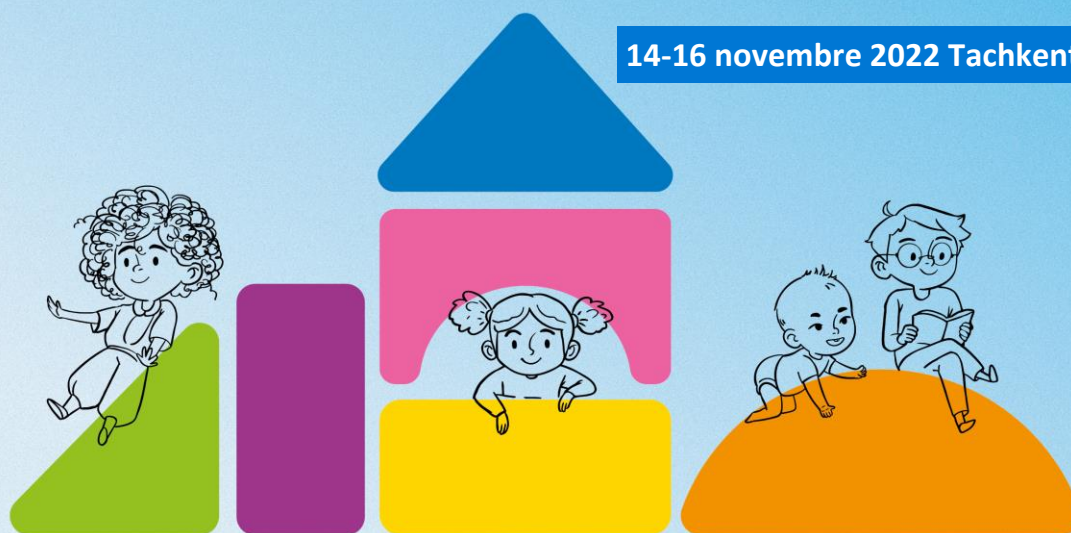


14-16 novembre 2022 Tachkent, Ouzbékistan



Objectif global

La Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance (WCECCE) est une réunion intergouvernementale (catégorie II) de l'UNESCO qui vise à réaffirmer le droit de tous les jeunes enfants à des soins et une éducation de qualité de la naissance à l'âge de 8 ans, et à inciter les États membres à renouveler leur engagement et à investir en faveur de la cible 4.2 des objectifs de développement durable (ODD), qui consiste, « d'ici à 2030, à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement, à des soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ».

Mise à profit des résultats obtenus

Des décennies se sont écoulées depuis l'introduction, dans la Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous ([Déclaration de Jomtien](#)), de ce message simple mais puissant : « l'apprentissage commence à la naissance ». Comme indiqué dans la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) (1989), les jeunes enfants ont le droit non seulement de survivre, mais aussi de s'épanouir et de développer pleinement leur potentiel. C'est dans cet esprit que la communauté internationale réunie au [Forum mondial sur l'éducation](#) (Dakar, 2000) s'est engagée à « développer et améliorer sous tous aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ». Dix ans plus tard, lors de la [Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation et la protection de la petite enfance](#) (Moscou, 2010), la communauté internationale a alerté sur le fait que l'objectif de l'EPT concernant l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) « risquait fortement de ne pas être atteint en 2015, à moins que des initiatives urgentes et résolues ne soient prises », et a présenté l'EPPE comme un impératif de développement social, humain et économique.

L'[ODD 4 – Éducation 2030](#) a constitué le premier engagement mondial en faveur de l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE) en dehors de la communauté éducative. D'autres initiatives et déclarations internationales et régionales ont suivi, notamment l'initiative du G20 pour le développement du jeune enfant (2018 et au-delà) et l'affirmation de l'accès universel aux programmes en la matière dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (2018). De même, les pays de la région Asie-Pacifique ont organisé plusieurs forums stratégiques régionaux depuis la Conférence de Moscou

en 2010, et ont approuvé la Déclaration d'action de Katmandou (2018) sur l'EPPE en adoptant la [Déclaration de Putrajaya](#) et [l'Appel à l'action du Pacifique](#) (2017) ; la région Amérique latine et Caraïbes a adopté la [Déclaration de Buenos Aires](#) (2017) ; et la [Recommandation du Conseil de l'UE relative à des systèmes de qualité pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance](#) incluant un Cadre de qualité de l'UE pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance a été adoptée en 2019 ; et le Conseil Européen a récemment adopté la Garantie pour l'enfance en 2021.

L'éducation et la protection de la petite enfance et les objectifs de développement durable (ODD)

En 2015, les États du monde entier ont adopté 17 ODD assortis de 169 cibles à atteindre d'ici à 2030. Les ODD traduisent une double stratégie : protéger notre planète d'un avenir dangereux et incertain et garantir aux générations futures une vie sûre, équitable et saine. Les enfants sont au cœur de cette stratégie, avec leurs propres besoins, droits, perspectives et contributions. Ils sont le fondement et le pont vers l'avenir, mais aussi les plus vulnérables aux effets environnementaux néfastes et durables causés par le changement climatique.

L'ODD 4 vise à « **assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** », et sa cible 4.2 attire l'attention sur l'importance de s'appuyer sur les acquis obtenus pendant les années fondatrices des enfants – de la naissance à l'âge de cinq/six ans – en aidant les parents et en mettant en place une approche holistique de l'éducation et de la protection de la petite enfance. En attendant, en dépit des nombreuses recherches menées dans les domaines des neurosciences, de la psychologie du développement et des sciences cognitives, qui révèlent l'importance de la santé, l'EPPE ne bénéficie toujours que d'une faible priorité dans les politiques et les investissements publics de nombreux pays. La majorité des pays doivent encore surmonter la plupart des obstacles liés au statut socioéconomique, à l'appartenance ethnique, au genre, à la langue, aux retards de développement et aux handicaps, les situations d'urgence et de conflit, ainsi qu'au fait de vivre dans des zones géographiques reculées et isolées.

Les ODD constituent un cadre défini d'un commun accord au niveau mondial pour œuvrer maintenant afin de laisser en héritage à nos enfants une planète et un avenir sains et durables ; Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a déclaré qu'il existe un lien évident entre les ODD et la Convention relative aux droits de l'enfant. Les arguments justifiant le fait de mettre les enfants au centre des ODD se fondent sur leurs droits et leur importance dans la réalisation d'un développement économique durable, dans l'utilisation d'une approche du bien-être tout au long de la vie et dans l'atteinte de la justice et de l'équité intergénérationnelles.

Rappelant qu'une éducation de qualité, y compris l'éducation de la petite enfance, est un droit humain fondamental – l'un des grands facteurs d'égalisation de la société et un pilier de la tolérance, de la paix, des droits de l'homme et de la durabilité, le Secrétaire général de l'ONU a annoncé dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » son intention d'organiser un [Sommet sur la transformation de l'éducation \(TES\)](#) en 2022.

Alors que le monde sort de la crise de la COVID-19, le Sommet sur la transformation de l'éducation offre une occasion d'accroître l'engagement politique pour inverser la tendance concernant l'ODD 4, repenser l'éducation, et accélérer les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation et, plus largement, dans la réalisation du Programme 2030 pour la suite de la décennie d'action. À cet égard, la WCECCE, en convergence avec le Sommet, donnera une impulsion pour renforcer le travail et l'action des États membres, des parties prenantes et de la communauté internationale en matière d'éducation et de protection de la petite enfance.

Les données attestant l'importance d'investir dans l'EPPE se multiplient depuis des décennies

De nombreuses recherches menées dans les neurosciences, la psychologie du développement et les sciences cognitives ont montré qu'il fallait éviter ou réduire les risques graves pour le développement des nourrissons et des jeunes enfants si l'on voulait favoriser un développement sain et mettre en place des facteurs de protection essentiels. L'importance des soins et le rôle des familles, des services de garde de qualité, des communautés solidaires et d'un environnement politique favorable ont été décrits dans des documents (Black *et al.*, 2017). Les recherches sur les services de garde d'enfants de qualité accessibles et abordables apportent un regain d'attention à ce domaine négligé (UNICEF, 2019). La science de l'intervention a permis de mieux comprendre ce qui fonctionne, notamment les questions de mise en œuvre qui sont déterminantes pour l'efficacité. Des économistes de premier plan ont fourni de nombreuses preuves des avantages à long terme d'investir dans l'EPPE et le développement du jeune enfant, ainsi que des coûts de l'inaction (Heckman, 2007). Il est crucial d'investir dans l'EPPE et le développement du jeune enfant pour améliorer le développement de l'enfant, éliminer la pauvreté, réduire les inégalités, lutter contre la faim, améliorer la santé, réaliser l'égalité des genres et promouvoir des sociétés pacifiques (Heckman, 2007 ; Richter *et al.*, 2017 ; Black *et al.*, 2017 ; Hodinott *et al.*, 2013).

Des études montrent également que la santé, la nutrition et la préparation générale à la parentalité des futurs mères et pères ont un impact sur l'issue de la grossesse. En outre, des expériences négatives comme la malnutrition, le stress, le manque de soin, les mauvais traitements et le manque de stimulation pendant les premiers mois de la petite enfance nuisent au développement du cerveau en influant négativement sur le nombre, les connexions et l'organisation des neurones, ce qui menace la santé, la nutrition et le développement cognitif et social des enfants (Britto *et al.*, 2017 ; National Scientific Council on the Developing Child, 2020).

Des défis persistants avant et après la crise de la COVID-19

L'EPPE est confrontée à de nombreux défis concernant notamment le soutien politique, le financement et la gouvernance. Bien que les premières années constituent une étape critique de développement rapide du cerveau et jettent les bases d'une bonne santé et d'une bonne nutrition, de l'apprentissage et de la réussite scolaire, de l'apprentissage socioémotionnel et de la productivité économique tout au long de la vie, la réponse à la pandémie de COVID-19 a relativement négligé les jeunes enfants, ce qui en a fait **les principales victimes de la pandémie** en raison de l'absence soudaine de services essentiels et de son impact à vie sur leur éducation, leur santé, leur nutrition et leur bien-être. En effet, les études longitudinales montrent que les bienfaits d'un développement sain pendant la petite enfance se prolongent à un âge plus avancé : le poids de naissance, la croissance du nourrisson et les capacités physiques et cognitives pendant l'enfance annoncent les capacités physiques et cognitives de l'adulte, sa capacité auditive et son espérance de vie.

Les réponses nationales à la pandémie de la COVID-19 et à la récession économique qui a suivi, auraient donné la priorité à l'éducation formelle en ce qui concerne l'accessibilité, le personnel, le programme d'enseignement, le suivi, la gouvernance et le financement de l'éducation. La Commission Lancet sur l'avenir des enfants du monde (Lancet Commission on the Future of the World's Children) a déclaré que les jeunes enfants vulnérables, notamment ceux qui vivaient dans la pauvreté, ceux qui avaient un handicap et ceux qui appartenaient à des minorités ethniques ou à des populations immigrées, étaient les premières victimes de la pandémie.

Cependant, la crise de l'EPPE est antérieure à la pandémie de COVID-19. Selon une analyse publiée en 2017, le coût de l'inaction, c'est-à-dire le fait de ne pas améliorer le développement des enfants par un

enseignement préprimaire universel et des visites à domicile, ni de réduire les retards de croissance, est considérable et pourrait atteindre plus de 10 % du produit intérieur brut (Richter et al, 2017).

Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, moins de deux enfants sur trois suivent des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, et l'écart moyen de participation entre les 20 % de familles les plus riches et les 20 % les plus pauvres atteint le chiffre incroyable de 48 points de pourcentage. Les enfants appartenant à des communautés économiquement vulnérables et à d'autres communautés et groupes traditionnellement marginalisés, notamment les enfants vivant dans des contextes d'urgence et de migration, ont moins voire n'ont pas accès à l'EPPE, au développement du jeune enfant et aux services d'intervention précoce auprès de la petite enfance. Ces difficultés coïncident souvent avec le niveau économique de la famille et se cumulent à mesure que les enfants grandissent (Britto *et al.*, 2017). En conséquence, la moitié des jeunes enfants dans le monde, soit au moins 175 millions, ne sont pas inscrits dans des programmes d'enseignement préprimaire. Dans les pays touchés par des situations d'urgence, seul un enfant sur trois est inscrit, et c'est le cas de moins d'un enfant sur quatre dans les pays en développement (UNICEF, 2019).

Dans de nombreux pays, les politiques et pratiques en matière d'EPPE sont fragmentées et ne tirent pas parti d'approches engageant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société pour traiter les besoins et les droits globaux des familles et des jeunes enfants.

En résumé, les systèmes d'EPPE doivent être transformés et revitalisés de manière durable si l'on veut que l'EPPE réalise son énorme potentiel pour atteindre le développement durable.

L'UNESCO fait partie des organisations qui accordent une grande place à l'EPPE dans le programme des politiques éducatives. Ce haut degré de priorité implique diverses fonctions et responsabilités, dont certaines consistent pour l'UNESCO à promouvoir et à diriger le débat mondial dans ce domaine, à suivre et à analyser les grandes tendances, et à contribuer à la définition des orientations futures du développement de l'EPPE. L'Organisation utilise son pouvoir de mobilisation, en organisant par exemple des conférences mondiales, pour faire avancer le débat.

Objectifs et portée de la WCECCE

Pour rallier davantage les décideurs, les éducateurs et les enseignants, les familles et les soignants, ainsi que l'ensemble des parties prenantes à la réalisation de la cible 4.2 des ODD, la Conférence générale de l'UNESCO, à sa 41^e session, a approuvé la proposition de l'Ouzbékistan d'accueillir une conférence mondiale sur l'EPPE (WCECCE), qui offrirait un cadre important pour l'apprentissage sur les politiques et le développement de programmes et d'innovations éprouvés en matière d'EPPE dans toutes les régions et tous les pays. L'objectif global de la WCECCE est de renouveler et d'étendre la mobilisation et l'engagement politique des États membres en faveur de (1) l'élaboration de politiques ambitieuses, pertinentes et culturellement appropriées et effectives en matière d'EPPE, (2) la mise en place de systèmes d'EPPE efficaces et responsables, de partenariats multipartites et de services, et (3) l'augmentation et l'amélioration de l'investissement dans l'EPPE en tant que partie essentielle et intégrante de leurs stratégies pour édifier des sociétés pratiquant l'apprentissage tout au long de la vie et atteindre le développement durable.

Les **objectifs** spécifiques de la WCECCE sont les suivants :

- faire le point sur les progrès des États membres dans la réalisation de la cible 4.2 et des autres cibles des ODD liées à la petite enfance ;

- échanger des connaissances sur les facteurs clés, les résultats des dernières recherches, les bonnes pratiques et les innovations pour mettre en place et développer des politiques et programmes de qualité en matière d'EPPE ;
- réaffirmer que l'EPPE de qualité est un droit de tous les enfants et le fondement essentiel de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement sociocognitif ;
- mettre en évidence des possibilités, définir un ensemble de priorités et de stratégies pour accélérer les progrès dans la réalisation de la cible 4.2 des ODD et accroître les investissements des pouvoirs publics et de leurs partenaires en faveur de l'EPPE ;
- renforcer encore le partenariat et la solidarité à l'échelle mondiale en faveur de la petite enfance afin de développer et d'améliorer les services d'EPPE dans tous les États membres et d'aider ainsi tous les enfants à réaliser pleinement leur potentiel.

La WCECCE adoptera un document final, intitulé provisoirement « Déclaration de Tachkent et engagements d'action pour la transformation des soins et de l'éducation de la petite enfance », comprenant des stratégies, des priorités, des partenariats et des indicateurs de référence convenus, concrets et réalisables pour le financement, les programmes de développement, et les résultats nécessaires à atteindre pour la réalisation de la cible 4.2 et des autres cibles des ODD en lien avec la petite enfance. Le document final s'inspirera du rapport de référence de la Conférence intitulé **“Education starts early : progress, challenges and opportunities”** (L'éducation commence tôt : progrès, défis et opportunités), des résultats des consultations régionales et des conclusions des nombreuses consultations qui seront organisées pendant la période précédant la WCECCE. Le document final sera mis au point par un comité de rédaction composé de représentants des États membres de l'UNESCO et d'autres parties prenantes clés.

Les thèmes et sous-thèmes suivants ont été adoptés par le Comité de programme de la Conférence :

- **Inclusion, qualité et bien-être** : curriculum et pédagogie (y compris l'apprentissage par le jeu) ; équité et inclusion (y compris les acteurs non étatiques) ; construire une base solide (santé, nutrition et bien-être) ; l'EPPE dans les situations d'urgence ; la préparation à l'école et le rôle de l'évaluation.
- **Personnel de l'EPPE et personnel soignant** : les systèmes de formation des enseignants et des soignants de l'EPPE (y compris l'attraction, le recrutement et les disparités entre les sexes) ; professionnalisation (certification, licence, avancement de carrière, coaching) ; supervision et direction ; les effectifs de l'EPPE dans le secteur non étatique ; l'éducation des enfants.
- **Innovations dans les programmes** : tirer parti des neurosciences pour faire avancer l'agenda de l'EPPE (développement précoce du cerveau) ; technologie et intelligence artificielle (y compris le temps d'écran et l'éthique de l'IA) ; conception des pratiques et des espaces d'apprentissage innovants ; modèles alternatifs de services d'EPPE ; l'écologisation de l'EPPE.
- **Politique, gouvernance et finances** : données, suivi et évaluation ; cadres politiques et juridiques (formel, non formel, informel, et groupes d'âge 0-3/3-6/6-8) ; financement et partenariats ; cadres et systèmes d'assurance qualité ; approche pangouvernementale, multisectorialité et coordination.

Date de la WCECCE : 14-16 novembre 2022

Lieu : Tachkent, Ouzbékistan

Durée : Trois jours complets, visite des sites comprise

Participants : Environ 1 500 participants, participants en ligne inclus. Les délégations des États membres comprennent le chef du gouvernement, les ministres chargés de l'éducation, des finances/de la planification, de la santé et de la protection, des praticiens, des partenaires de développement et des organisations de la société civile aux niveaux nationaux. Aux niveaux international et régional, les organismes des Nations Unies, les organisations bilatérales et multilatérales, les organisations non gouvernementales internationales, et les organisations de la société civile, y compris les réseaux de l'EPPE, les organisations de jeunes et de parents, entre autres, seront invitées.

Langues de travail

Les six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et l'ouzbek seront utilisées pour toutes les séances plénières. Pour les séances parallèles, deux langues de travail de l'ONU + une langue (à définir) seront utilisées.

Préparation et étapes clés

Préparation : En collaboration avec le pays hôte, l'organisation de la WCECCE sera menée par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO en coordination avec les Bureaux de Tachkent et Bangkok. La grande « famille » de l'Organisation, incluant les divisions de l'éducation, les instituts spécialisés, les bureaux régionaux, ainsi que les commissions nationales pour l'UNESCO et les chaires UNESCO, sera mobilisée pour le travail technique et les préparatifs administratifs. Les autres secteurs de l'UNESCO (culture, sciences, communication et information) seront impliqués s'il y a lieu pour promouvoir une approche intersectorielle et interdisciplinaire.

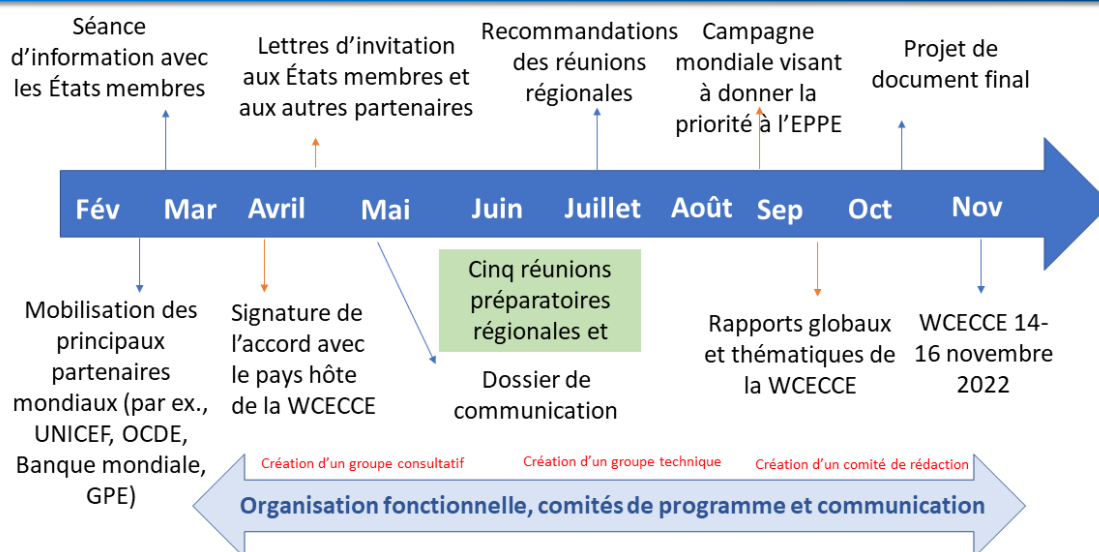
Bien que la WCECCE soit classée comme une réunion de catégorie II de l'UNESCO (« réunions de caractère intergouvernemental autres que les conférences internationales d'États »), l'UNESCO travaillera en consultation et en étroite collaboration avec – outre les États membres – des institutions du système des Nations Unies, des organisations et des réseaux internationaux et régionaux, des donateurs et des organismes multilatéraux, des organisations de la société civile incluant des associations de jeunes et de parents, et d'autres partenaires et spécialistes des domaines liés à la petite enfance.

L'UNESCO coopérera avec les principaux réseaux et organisations qui prennent part à la **Stratégie de partenariat mondial pour la petite enfance** lancée en décembre 2021, tels que l'UNICEF, la Banque mondiale, le Partenariat mondial pour l'éducation, l'OCDE, Save the Children, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Early Childhood Development Action Network (ECDAN) et l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP). Divers dirigeants mondiaux seront mobilisés dans le cadre de l'organisation de la WCECCE pour contribuer à la rédaction des documents clés, favoriser la participation des États membres, et assurer la diffusion des messages de plaidoyer et de la « Cadre d'Action de Tachkent pour l'EPPE ».

Un **comité d'organisation** de la Conférence sera mis en place et sera présidé par le Gouvernement ouzbek et co-présidé par l'UNESCO. Un **comité de programme** de la Conférence sera également mis en place et sera présidé par l'UNESCO et co-présidé par le Gouvernement ouzbek. Le comité de programme sera aidé par deux sous-comités : un **groupe consultatif** composé de représentants des États membres, des principales organisations internationales et des réseaux de l'EPPE et un **groupe technique** chargé de réaliser les travaux préparatoires avec le soutien du Secrétariat de l'UNESCO. Les représentants des États membres et des organisations partenaires seront invités à participer et à contribuer aux travaux de ces comités. Le **comité de rédaction**, qui comprendra des représentants des États membres, guidera et supervisera le processus d'élaboration du document final de la Conférence, avec le soutien technique de l'UNESCO et des représentants des principales parties prenantes.

Étapes clés jusqu'en novembre 2022

Étapes clés vers la WCECCE



WCECCE presentation



- Invitation des États membres (lettre circulaire) et des partenaires : mi-avril 2022
- Mise en place du comité d'organisation et du comité de programme (groupes consultatif et technique) : entre février et avril 2022
- Organisation d'une séance d'information à l'intention des États membres
- Signature de l'accord avec le pays hôte de la WCECCE : mars 2022
- Élaboration du dossier de communication : mai 2022
- Désignation des délégations des États membres à la Conférence : juin 2022
- Organisation de cinq réunions préparatoires régionales (à distance/hybrides) : juillet 2022
- Accord sur les programmes phares de l'EPPE : août 2022
- Conception et préparation du programme de la conférence
- Élaboration du principal document de référence de la WCECCE – ***“Education starts early : progress, challenges and opportunities”*** (L'éducation commence tôt : progrès, défis et opportunités) : septembre/octobre 2022
- Élaboration de notes/documents d'information thématiques : septembre 2022
- Création du comité de rédaction de la Déclaration de Tachkent et son appel à l'engagement pour l'EPPE
- Campagne mondiale visant à donner la priorité à la petite enfance dans les politiques et les financements : jusqu'en octobre/novembre 2022
- Projet de cadre d'action de Tachkent pour l'EPPE : octobre/novembre 2022